

**Compte rendu annuel d'activité
du concessionnaire ERDF pour l'année 2013**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 39*

LE 2 OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 24 septembre 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°9 à la question n°55), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la question n°49).

Sont absents et excusés : Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme AVRIL Jolanta, Mme QUESNEL Alice, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°8), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°50 à la question n°55).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CYPRIEN Jocelyne à M. LANGLOIS Nicolas, Mme AVRIL Jolanta à M. ELOY Frédéric, Mme QUESNEL Alice à Mme PARESY Nathalie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°50 à la question n°55).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Patricia RIDEL, Adjointe au Maire, expose qu'ERDF assure pour le compte de l'ensemble des utilisateurs du réseau de distribution d'électricité de la concession, l'exploitation et le développement du réseau, l'acheminement de l'électricité ainsi que l'accès aux réseaux publics d'électricité.

LES INDICATEURS USAGERS

Pour l'année 2013, la Ville de Dieppe comptabilisait 21 184 clients (21 165 en 2012), pour une énergie acheminée de 182,1 Gwh (177,7 Gwh en 2012) et une recette de 6 626 k€ (6 387 k€ en 2012).

LES OUVRAGES

Le réseau est constitué d'un réseau électrique moyenne tension (HTA) et d'un réseau basse tension (BT), soit :

- Réseau HTA :

Réseau souterrain : 89,3 km (88,8 km en 2012)

Réseau total aérien : 2,435 km (2,492 km en 2012)

Total réseau HTA : 91,7 km (91,3 km en 2012)

Taux d'enfouissement : 97,3 % (identique entre 2012 et 2013)

Ouvrages mis en service en 2013 (extension ou renforcement en souterrain) : 102 m (4,232 km en 2012)

- Réseau BT :

Réseau souterrain : 93,4 km (92,9 km en 2012)

Réseau torsadé : 31,75 km (31,74 km en 2012)

Réseau aérien nu : 37,2 km (37,3 km en 2012) dont 2 km fils nus de faible section

Réseau total aérien : 68,9 km (69 km en 2012)

Total réseau BT : 162,36 km (161,96 km en 2012)

Taux d'enfouissement : 57,5 % (57,4 % en 2012)

Ouvrages mis en service en 2013 (extension ou renforcement en souterrain) : 676 m (944 m en 2012)

Aucun ouvrage mis en service (renouvellement torsadé) en 2013 (70 m en 2012).

- Postes HTA / BT :

Nombre de postes : 178 (177 en 2012)

LA QUALITE DE FOURNITURE

Les coupures ont été répertoriées comme suit :

		2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Coupures HTA	Liées à des incidents	6	16	6	- 62,5 %
	Liées à des travaux sur réseaux	3	0	2	-
Coupures BT	Liées à des incidents	6	22	23	4,5 %
	Liées à des travaux sur réseaux	3	6	21	250 %

	2012	2013	Variation
Temps de coupure hors évènements exceptionnels (en min)	45	159	254 %

LES PRINCIPAUX CHANTIERS

ERDF assure les travaux de renforcement et de renouvellement sur l'ensemble du réseau HTA et dans sa zone de maîtrise d'ouvrage pour les réseaux BT.

Les principaux chantiers 2013 de raccordements client BT avec soit des extensions, soit des branchements seuls :

Travaux de raccordement	
Libellé	Montant
Viabilisation de l'ensemble de l'éco quartier du Val d'Arquet – Avenue des Martyrs de la Résistance	43 824 €
Arkéa Construction – Collectif – Zone Eurochannel	25 907 €
Carbon Décor – 3 rue de Caen	24 462 €
Boudier T2 – 30 et 25 logements Sodineuf Habitat Normand	19 329 €
SEMAD – Avenue Normandie Sussex	17 578 €
Biens Immo – 33 logements – 36 rue Thiers	14 562 €
OGF Collectif – 9 avenue	13 551 €
CIR Promotion – 24 logements – 7 / 9 rue Montigny	11 178 €
Sodineuf Habitat Normand – Avenue Boucher de Perthes et rue Joseph Vernet	10 607 €
Golf de Dieppe	7 722 €
Mostafi Collectif – 1 / 3 impasse Morel	6 710 €
4NC-Joncquez – 42 rue Thiers	6 543 €
Marine Immobilier – 9 logements – 23 boulevard de Verdun	6 473 €
Eco quartier du Val d'Arquet – Tranche 1 – Alimentation HTA d'un poste DP	6 048 €

nouvellement créé dans l'extension de la rue André Saint Ouen	
Entreprise Mardagent – Rue du Haut Pas	5 604 €
Vêt'Affaire	5 516 €
Auchan Drive	5 390 €
Windéo France – Avenue Pasteur	5 183 €
SEMAD – Collectif – 13 rue Vareille	5 020 €
FFL – 34 rue Thiers	4 779 €
RO – SCI Diep Oise – Collectif – 79 Grande Rue	4 038 €
SEMAD – 3 rue de Dijon	3 974 €
Gestaful – Collectif – Rue de l'Epée	3 964 €
AFUL Poissonerie – 7 arcades de la Poissonnerie / Rue Saint Jean	3 855 €
Ateliers port de Dieppe	3 696 €
Ajout comptage Flahault Dieppe – 74 rue d'Ecosse	3 607 €
Négociatis - Collectif	3 220 €
Sodineuf Habitat Normand – Rue Jacques Emile Blanche	3 030 €
Leboucher – 31 Grande Rue du Pollet	3 004 €
Centre Hospitalier de Dieppe	2 922 €
SCI La Cale – 9 logements collectifs	2 632 €
Marine Immobilier	2 611 €

Travaux réalisés pour la performance du réseau		
Lieux		Montant
AMEPS BN : mise à niveau régulateurs TR 2013	Remplacements sources (courants forts)	116 582 €
Abandon TV Boudier et renouvellement CPI – rue du 74ème RI	Remplacement réseau HTA	110 233 €
Renouvellement BT rue Madame René Coty suite au raccordement de 4 producteurs – Habitat 76	Remplacement réseau BT a	25 696 €
21 ERD CLI02 Neuville-lès-Dieppe sur Dieppe	Climatique HTA aérien – Réseau à risque avéré	13 920 €
Renouvellement BT rue Louis Fromager	Remplacement réseau BT	3 864 €

Travaux liés aux exigences environnementales et réglementaires	
Lieux	Montant
Modification d'ouvrage – Déplacement transformateur – Quartier du Val Druel	26 138 €
Modification d'ouvrage – Dévoiement du réseau gênant la future construction d'un skate park – Boulevard de Verdun	12 725 €
Modification d'ouvrage – Sodineuf Habitat Normand – Rénovation colonne – Rue Jacques Emile Blanche	10 237 €
Modification d'ouvrage - Suite à l'embellissement de l'avenue Gambetta, la Ville de Dieppe a souhaité effacer les réseaux aériens existants Avenue Gambetta	4 926 €
Modification d'ouvrage – Sodineuf Habitat Normand – Rénovation colonne – Rue Alexandre Legros	4 131 €
Modification d'ouvrage – Habitat 76 – Déplacement coffre – 76 rue de l'Abattoir	3 085 €
Modification d'ouvrage – SEMAD – DEP BT Tonkin	2 869 €
Modification d'ouvrage – SAS DIEPPE DIFFUSIONS PRESSE – Passage de C4 en C5 – 17 rue rue Jacques Monod	1 263 €

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements 2013 sont repartis de la façon suivante :

- 437 000 € pour le raccordement des utilisateurs et voirie (459 000 € en 2012)
- 269 000 € pour la performance des réseaux (369 000 € en 2012)
- 92 000 € pour la sécurité, l'environnement, les obligations réglementaires (22 000 € en 2012)
- 3 000 € pour les moyens d'exploitations, SI et logistique (276 000 € en 2012)

Soit un total de 801 000 € (1 126 000 € en 2012)

Considérant la présentation intervenue lors de :

- la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le 16 septembre 2014,
- la Commission n° 3 du 23 septembre 2014,

☛ Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu annuel d'activité de concessionnaire ERDF pour l'année 2013

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire